

Complément ♥

Chers collègues,

Le ministère [allemand] des finances a eu l'amabilité de permettre aux entreprises d'apporter un soutien financier supplémentaire à leurs ouvriers et employés pendant la crise du coronavirus. Jusqu'à 1 500 euros - et exonérés d'impôts ! Nous comptabiliserons donc les 1 000 euros que je vous ai déjà versés en brut avec la dernière fiche de paie sur le prochain décompte pour que vous puissiez également récupérer vos impôts. C'est une excellente nouvelle. À quelques jours de Pâques, la fête de la résurrection et de la paix, je vais en rajouter une couche - pour le dire platement - et vous verser 500 euros de plus avec votre prochain salaire. Et cette fois-ci, brut pour net - Youpie ! Merci à Monsieur Scholz [ministre allemand des finances]...

Ce n'est pas une consolation, ce n'est pas une prime, certainement pas un bonus - c'est une indemnité pour situation difficile. Surtout pour les collègues qui n'ont pas la possibilité de travailler depuis chez eux et qui doivent venir travailler dans notre usine, notre laboratoire et notre service d'expédition. Ce n'est pas une période ni une situation facile. Je suis donc d'autant plus heureux de pouvoir au moins vous soulager des soucis financiers. Vous l'avez mérité ! Vous faites un excellent travail en ce moment ! Je pense bien évidemment aussi à nos équipes de vente actives dans les pays où un couvre-feu

ou autre mesure a été imposé. Quelques centaines de vendeurs qui, tout en faisant preuve de discipline et de volonté au téléphone depuis leur domicile, donnent le meilleur d'eux-même et se battent pour chaque client, mais qui subissent naturellement aussi une perte de commission en raison de la baisse des commandes et de la diminution de l'activité. Voici notre plan concret : tout rattraper en termes de chiffre d'affaires, de revenus et de commissions après la crise.

Je mets toujours un point d'honneur à ne pas devoir demander une allocation de chômage partiel auprès de l'État. Après tout, c'est l'argent des contribuables qui est utilisé à cet effet. Nous préférons laisser cet instrument judicieux pour la sécurité de l'emploi aux entreprises qui en ont vraiment besoin de toute urgence. Il y en aura et pas qu'un peu. Mais certaines entreprises malintentionnées essayeront certainement de répercuter sournoisement leurs frais de personnel sur le grand public - sans que cela soit vraiment dû à des difficultés économiques.

Nous avons toujours la chance de pouvoir survivre par nos propres moyens. Nos profits fondent logiquement comme neige au soleil et nous devons puiser dans les réserves de nos années fastes. C'est comme ça. Je ne veux toutefois pas faire partie de ceux qui privatisent les profits dans les bons moments et socialisent les pertes dans les mauvais. De cette façon, je suis sûr que nous sortirons non seulement relativement indemnes de la crise, mais aussi la tête haute et avec honneur ! J'y attache une grande importance.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un bon week-end et à vous saluer comme toujours avec gratitude et humilité.

Bien à vous,



Ernst Prost
Directeur général